



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

E-mail : contact@ville-isbergues.fr

N° A2024-096

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE
portant sur

Installation d'un stand traiteur.

Le samedi 4 mai 2024 de 14 heures 30 à 23 heures 30
le long de la salle Edmond Mille, rue Edmond Mille.

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de la route,

Vu la demande de Madame Marien Lucienne domiciliée au 9 rue Bérégovoy à ISBERGUES,

Considérant qu'il convient de prendre des mesures de sécurité pour prévenir les accidents pour l'installation occasionnelle d'un stand traiteur le samedi 4 mai 2024 de 14 heures 30 à 23 heures 30, le long de la salle Edmond Mille, rue Edmond Mille.

ARRETE

Article 1 : L'installation d'un stand traiteur est autorisé le samedi 4 mai 2024 de 14 heures 30 à 23 heures 30, le long de la salle Edmond Mille, rue Edmond Mille.

Article 2 : Le stationnement sera interdit au droit et aux abords du stand.

Article 3 : Le bénéficiaire aura la charge de la signalisation réglementaire durant cette période et sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation.

Article 4 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie d'Isbergues pour exécution.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville, il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le 11 MARS 2024

Le Maire,



Publié le

18 MARS 2024

David THELLIER